

Année 2017
N°41

Au fil de Ruelle

Le journal municipal de la ville de Ruelle sur Touvre

Pesticides : Ruelle fait le choix de la santé

Ruelle
en fêtes !

L'action sociale
à Ruelle

«Partir en livre»
au site de la Porte



Ville de
RUELLE sur TOUVRE

Édito

Comme moi, vous ressentez peut-être ce sentiment de soulagement et de calme retrouvé, après des semaines de frénésie médiatique, d'allocutions populistes et haineuses. L'inquiétude est pourtant encore présente tant les difficultés et la précarité d'une partie de plus en plus grande de nos concitoyens, la crise de nos institutions et l'urgence face à la crise écologique, nécessitent des engagements politiques clairs et courageux.



Comme moi, peut-être, vous sentez-vous gagnés par l'arrivée du printemps et l'envie de sortir, flâner le nez au vent, si possible sans pesticides. Alors, faites-vous plaisir ! Le site de la Porte dont les aménagements profitent déjà aux plus malins, le square Montalembert sorti de sa mue, sauront vous apporter quiétude et sérénité.

Pour les moments de convivialité, de liens humains, nécessaires en ces temps très négatifs de repli sur soi, je vous propose la traditionnelle frairie en centre-ville, le marché de nuit, puis tout au long de l'été, les temps partagés proposés par le personnel dynamique de la médiathèque.

A la rentrée, vous pourrez également participer à la Fête populaire, mais également vous recueillir et méditer au cours de la cérémonie commémorative du 1er septembre, en souvenir des Ruellois.es qui ont résisté à la barbarie et se sont battus pour la liberté.

Un dernier mot pour vous rassurer : non, la mairie n'a pas souhaité déménager la dune du Pyla pour l'installer au cœur de la ZAC ! Les véritables montagnes de terre que vous apercevez depuis la route du Gont-Pontouvre et des Seguins serviront très prochainement de remblais dans le cadre de la construction de logements – enfin ! – au sein de la ZAC... Suite de la saga de l'été dans le prochain numéro !

Je vous souhaite à tou.te.s un excellent été.

Michel Tricoche, Maire.

Budget municipal 2017

Nous avons adopté en mars dernier le budget 2017 de la commune. Il ne fut pas facile à monter, tant les recettes provenant des dotations de l'Etat continuent de baisser d'année en année. Or, nous souhaitons lancer un vrai programme d'investissements pour la ville ; un programme comme il n'y en a pas eu depuis plusieurs années. L'équation n'était donc pas simple. Comment faire avec moins de recettes pour investir plus ? Comment faire plus, sans augmenter les impôts comme nous nous y étions engagés ? Comment faire avec des dossiers laissés par l'ancienne municipalité, mal ficelés, montés à la hâte avant les élections, et qui viennent aujourd'hui impacter les budgets et donc les projets de l'équipe en place ?

Nous avons dû opérer des choix dans le strict respect de nos engagements de campagne électorale. Le premier consistait à réduire davantage encore nos dépenses de fonctionnement, à les cadrer y compris pour les années à venir : c'est ce que nous avons fait avec des charges de personnel maîtrisées et des recherches d'économie partout où nous pouvions en faire. Le second consistait à prioriser les dossiers en fonction de leur état d'avancement, mais également en fonction de nos possibilités humaines et matérielles. Il était hors de question d'inscrire des projets que nous ne pourrions réaliser cette année et certains dossiers comme les réhabilitations de la RD57 côté Villement et de la Maternelle Centre constituaient des priorités absolues. Nous avons donc écarté certains projets laissés en friche ou peu avancés pour mieux les reprendre l'an prochain dès lors que nous aurons terminé les gros chantiers 2017.

Ainsi, l'équipe municipale a-t-elle opté pour un budget volontariste avec des investissements en progression de près de 50% à plus de 4 millions d'Euros, loin de l'immobilisme de la précédente mandature. Deux dossiers (celui de la ZAC Seguins-Ribéraux et celui du Plantier du Maine-Gnaud), en « stand-by » depuis de nombreuses années, devraient évoluer significativement avec la construction des premiers logements sur ces sites d'ici 2 ans.

Pour finir de vous en convaincre, je vous laisse le soin de lire les pages suivantes qui vous renseigneront dans le détail sur les actions menées afin de rendre à Ruelle toute son attractivité et en faire une ville où le bien vivre ensemble s'exprime au quotidien.

Yannick Peronnet, Maire-adjoint aux Ressources et à l'Intercommunalité

Sommaire

| | |
|------------------------|----------|
| Édito | p. 2 |
| Infos Brèves | p. 3 |
| Infos Enfance Jeunesse | p.3 |
| Infos Animation | p.4 |
| Infos Santé | p. 5 |
| Infos Action Sociale | p. 6 |
| Infos Enfance Jeunesse | p.7 |
| Infos Travaux | p. 8 |
| Infos Culture | p. 9 |
| Infos Associations | p. 10/11 |
| Agenda | p.12 |

Infos municipales - Brèves

En bref

Elections législatives, scrutin du 11 juin 2017

En raison de la fête foraine annuelle, les bureaux de vote 3 et 4, situés au Centre culturel, seront déplacés exceptionnellement à l'école Robert Doisneau - 2 rue Paul Gros, où se trouvent les bureaux de vote 1 et 2.

Déménagements, travaux ... les démarches à faire

Vous déménagez, effectuez des travaux et avez besoin d'occuper le domaine public (pose d'échafaudage, de bennes, stationnement véhicule de chantier, travaux de raccordement aux réseaux, déménagement, emménagement, etc....) ?

Vous devez impérativement effectuer une demande d'autorisation d'occupation du domaine public ou d'arrêté de circulation. Attention, les demandes doivent impérativement être accompagnées d'un plan du cadastre et envoyées en mairie dans un délai de 5 jours précédant l'événement. Toute demande non accompagnée de plan sera refusée.

Immeubles d'avant 1948 : des aides exceptionnelles à l'acquisition et à la rénovation

Pour inciter à l'acquisition et la rénovation du bâti ancien, GrandAngoulême propose des aides exceptionnelles pouvant atteindre 20 % du prix de vente de l'immeuble, plafonné à 20 000 €. Cette aide cumulable avec les subventions de l'Agence Nationale de l'habitat ainsi qu'avec la défiscalisation de la loi PINEL s'applique dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Pour Ruelle, vous pouvez donc la solliciter auprès du GrandAngoulême avant le 31 décembre 2017. Attention, trois contreparties sont exigées : interdiction de revente sous 6 ans ; obligation de ravalement de façade ; rénovation des logements et remise sur le marché d'une offre nouvelle de logements familiaux.

Tondre sa pelouse, oui mais pas n'importe quand

Le bruit de la tondeuse est parfois objet d'agacement. Pour éviter les conflits, mieux vaut respecter les horaires autorisés par arrêté préfectoral et utiliser un matériel le plus discret possible.

> Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

> Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

> Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Pour mémoire, vous pouvez faire appel au maire ou au policier municipal en cas de gêne répétée, mais il est toujours préférable de tenter d'arrondir les angles avec l'auteur du bruit au préalable.

Feux de jardin

Suite à l'arrêté du 3 juin 2015, relatif à la prévention des incendies de plein air, il est rappelé que le brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...) est strictement interdit pour les particuliers, toute l'année.

Infos municipales ENFANCE & JEUNESSE

Multi-accueil

Pierre Emmanuel PAUTE,
artiste de l'association LUDAMUSE,
a été en résidence d'artiste
du 15 au 19 mai 2017 au multi accueil
"les petits pieds de Ruelle".

Il a animé des ateliers de création artistique auprès des enfants, parents et professionnelles pour transformer le hall d'entrée en forêt tropicale. Ce fut une semaine marathon pour toute l'équipe dont l'investissement en parallèle du travail quotidien a été très important pour être dans les délais.

Une l'inauguration a clôturé l'événement le vendredi 19 mai à 11h30 avec les élu.e.s et des parents, et nos petit.e.s vont profiter de leur parcours moteur "végétalisé" et coloré pendant plusieurs semaines encore.



Infos municipales - Animation

Ruelle en fêtes !

De juin à fin août, c'est la fête à Ruelle. Chacun.e y est naturellement convié.e. Mais, attention, qui dit fêtes et réjouissances dit aussi petits désagréments... Quatre grands moments viendront ponctuer l'été des Ruellois.es.

La traditionnelle fête foraine du 10 au 12 juin 2017

Plus de cinquante forains et leurs manèges se réinstallent en centre-ville pour le plus grand bonheur des petits ... et des grands. Venez admirer les mille couleurs du feu d'artifice offert par la commune le lundi 12 juin, Square Montalembert.

Les désagréments à anticiper... pour en profiter : stationnement et circulation contraints au centre ville. Pour le feu d'artifice, installez-vous à proximité, mais pas dans le square ! L'accès y sera interdit pour des raisons de sécurité.

Le trépidant marché de nuit le samedi 17 juin 2017

Une quarantaine d'exposants viennent présenter et vendre leurs produits pendant une bonne partie de la nuit, au pied de l'église. Dès 18h30, dans l'ambiance généreuse d'une bodega, laissez-vous guider par vos sens et découvrez une multitude de produits locaux ou exotiques. Le marché de nuit prendra des airs de fête de la musique avant l'heure, avec une programmation musicale variée, de 18h30 à minuit ! Et n'oubliez pas de faire un petit détour par les stands des comités de jumelage : ils vous présenteront les villes jumelles de Ruelle. Dépaysement garanti.

Les désagréments à anticiper... pour en profiter : stationnement et circulation contraints autour de l'église.

Le décapant «Lire en Short» vendredi 28 juillet

Proposé par la médiathèque dès 19h00 sur l'aire de loisirs du site de La Porte, ce moment convivial vous permettra d'assister à une battle d'histoires ainsi qu'à un concert de rock du groupe The New Kids. Et, si vous souhaitez prolonger la soirée, emportez un petit plat : vous le partagerez sur place avec d'autres à partir de 20h00. Convivialité assurée !

La tolérante Fête populaire, le vendredi 1er septembre

A 17h, vivez un premier temps fort citoyen avec la commémoration de la Libération de Ruelle au monument aux morts, puis investissez le square de la mairie avec ou sans enfants et profitez des nombreuses animations citoyennes proposées. Comme pour le marché de nuit, la musique est de la partie dès 19h00.

Ambiance nappes à carreaux, pique-nique et musette. A vos paniers !

Bonne nouvelle : pas de restriction de circulation ou de stationnement.

Concerts

18h30 : Bodegaband - Place de l'Église

21h00 : Chorale Éphémère et Groupe de flûtes et de guitares de l'Association Musicale de Ruelle - Église

21h00 : Stompin' Joe - Place des Ormeaux
Stompin' Joe chante les classiques du Blues, du Swing et du Folk en s'accompagnant d'une guitare, d'une grosse caisse, d'une cymbale Charleston, d'un harmonica et d'un Kazoo. Le but est de produire à un seul musicien, le son d'une formation complète ! À découvrir

22h30 : The real Shaggy Dog Story - Place des Ormeaux
Ce groupe revisite le répertoire de la musique américaine des années 30 avec la volonté de s'approprier la diversité musicale de cette époque (blues, cajun, musique old time).



Marché nocturne organisé par la Mairie de Ruelle-sur-Touvre en partenariat avec le Comité des Jumelages
Artisanat - Produits du terroir - Saveurs exotiques
Contact : Mairie de Ruelle sur Touvre 05.45.65.89.37

ANIMATIONS GRATUITES

17h : Commémoration de la Libération de Ruelle

A partir de 17h30 : Animations
Pose du 1er jalón du Chemin citoyen
Rallye citoyen dans le square de la mairie
Jeux participatifs intergénérationnels animés par la ludothèque l'Ah Toupie

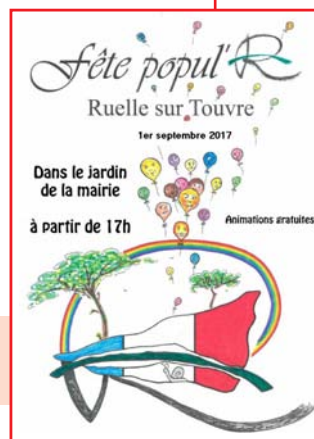
19h : Animation musicale percussions par le groupe Sang Mèlés

20h00 Pique-nique partage

21h30 à minuit Bal musette animé par Michel BEAULIEU

Buvette : Cave la Médocaine

En cas de pluie, repli au Centre Culturel



Infos municipales - Santé

Épandage de produits phytosanitaires : la commune souhaite une charte de bon usage

À l'occasion de plusieurs réunions de quartiers, les élu.e.s de Ruelle ont été interpellé.es par des riverains anxieux et parfois furieux. Leur maison, leur jardin jouxtent des champs dans lesquels sont épandus dès l'arrivée du printemps des litres de produits phytosanitaires... Or, l'application de ces produits a des conséquences désastreuses, tant au niveau de l'environnement qu'en matière de santé. De récentes études prouvent que les produits phytosanitaires sont à l'origine de nombreuses maladies, à commencer par des cancers de la vessie et le développement de la maladie de Parkinson. Inquiète pour la santé de ses administrés, l'équipe municipale a alors pris la décision de publier un arrêté interdisant l'épandage à moins de 50 m des habitations.

Il se trouve en effet qu'aucun texte n'encadre véritablement la diffusion de ces produits dangereux à proximité des maisons et jardins. Suite à un arrêté ministériel, un principe de précaution est observé aux abords des établissements publics dits sensibles et accueillant des personnes vulnérables (enfants et personnes âgées), mais rien pour les riverains des champs traités. Or, les risques ne s'arrêtent pas aux portes des établissements publics. De nombreux témoignages sont d'ailleurs arrivés à la mairie, dès publication de l'information dans la presse, dont certains véritablement glaçants...

Comme les élu.e.s s'y attendaient, l'arrêté a été rejeté par la

Préfecture au motif que le Maire n'a pas cette compétence, qui relève exclusivement du Préfet et du Ministre de l'Agriculture. L'objectif d'encadrement de l'épandage à proximité des habitations n'a donc pas pu être tenu. En revanche, l'objectif de communication sur ce sujet sensible a été largement atteint et l'équipe reste attentive aux suites données.

Un courrier a été envoyé au Préfet ainsi qu'au Ministre de l'Agriculture afin de réclamer la mise en œuvre d'une charte de bon usage et la venue d'un médiateur. De nombreux liens ont par ailleurs été tissés avec des associations, aussi bien de lutte contre les pesticides que d'agriculteurs soucieux de l'environnement et de la santé, comme les syndicats agricoles MODEF et la Confédération paysanne de la Charente. Il ne faut pas oublier que les premières victimes, conscientes ou inconscientes, sont des «travailleurs de la terre». En outre, 31 médecins généralistes de Charente, signataires de l'appel de l'AMLP (Alerte des Médecins sur les Pesticides), ont envoyé une lettre personnelle au Préfet pour soutenir l'action de la mairie de Ruelle au nom de la santé publique.

Une conférence débat autour du film «La mort est dans le pré» est prévue à la rentrée, le jeudi 14 septembre à 20h au Théâtre Jean Ferrat en présence de tous les acteurs concernés, dont l'association Phyto-victimes.

Extrait du courrier envoyé au Préfet et au Ministre de l'Agriculture, Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, (...)

En concertation avec mon équipe, je ne vais pas exposer ma commune à des poursuites au Tribunal administratif et vais donc lever l'arrêté comme vous me le demandez.

(...) je me permets de vous interpeler sur les points suivants :

Considérant que vous avez autorité pour prendre un tel arrêté, mais que vous ne le faites pas ;

Considérant qu'il en est de même pour le Ministre de l'Agriculture ;(...)

Considérant que les problématiques de santé évoquées par plusieurs riverains (et non pas un comme l'ont sous-entendu les représentants de la FNSEA), relèvent d'un péril imminent ;

Considérant que le Maire, comme les représentants de toute autorité doivent prendre leurs responsabilités et appliquer un principe de précaution...

Que me conseillez-vous de faire ? Doit-on laisser les choses en l'état actuel et s'exposer dans quelques années à un scandale sanitaire, lorsqu'il sera enfin démontré le lien entre l'épandage de ces produits et la santé des personnes ? Doit-on continuer à laisser faire au motif que de puissants lobbys s'opposent à toute forme d'évolution de la réglementation en la matière ?

Nous ne sommes plus loin du scandale tant les récentes affaires en la matière ouvrent la voie à une nouvelle jurisprudence : le cas de Paul François en Charente en est la parfaite illustration. Je ne suis donc pas étonné de la levée de boucliers de syndicats agricoles fortement liés à l'industrie des produits phytopharmaceutiques, face à un arrêté de bon sens.

L'arrêté que j'ai pris, soyons honnête, Monsieur le Préfet, n'était que la prolongation de votre propre arrêté qui limitait la mesure aux portes des établissements publics alors même que le danger lui, ne s'arrête pas là. Pour être honnête jusqu'au bout, je sais bien, Monsieur le Préfet, que la distance des 50 m n'est en soi pas une solution : elle rogne d'une part les terres des exploitants, mais surtout elle n'est rien face au vent, aux conditions de météo, au type de produits utilisés ...

Cet arrêté avait avant tout vocation à interpeller et je compte poursuivre ce travail dans l'intérêt de mes administrés.

Dans notre affaire, il y a en effet deux niveaux :

*- celui de la commune de Ruelle sur Touvre et nous devons trouver une solution immédiate pour répondre aux problématiques sanitaires soulevées ;
- celui d'un juste équilibre entre une agriculture pourvoyeuse d'emplois, nécessaire à tout point de vue et la santé de la population en général, agriculteurs compris.*

- Pour le premier point et dans la mesure où l'Etat ne prend aucune responsabilité alors qu'il en a la compétence, peut-on espérer le soutien d'un médiateur en vue de la mise en place d'une charte de bonne conduite à l'image de ce qui s'est fait dans le Limousin ? La commune seule ne peut assumer ce type de mission. Elle n'en a pas la légitimité - vous venez de le réaffirmer - et ne fait par ailleurs pas le poids face à des exploitants fortement soutenus par leurs syndicats et sûrs de leur fait.

Pour le second point, je m'interroge en tant que Maire mais également en tant que citoyen. Doit-on continuer à laisser mourir des exploitants inconscients ou victimes malgré eux d'une propagande qui les dépasse ? Doit-on fermer les yeux sur un risque sanitaire aujourd'hui connu et même dénoncé par des médecins ? Ne peut-on envisager en amont une procédure concertée à l'échelle nationale pour inciter à des pratiques raisonnées, interdire, protéger, informer ? Voilà en substance, Monsieur le Préfet, ce qu'il me semblait important de vous communiquer. J'estime ainsi répondre à mes obligations de Maire. (...)

Interview de Lydie Gervais, Maire-Adjointe à la Vie sociale et aux solidarités et Vice-Présidente du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



■ Lydie GERVAIS, pouvez-vous nous rappeler quelles sont les priorités du Maire et de son équipe politique sociale à Ruelle ?

Nous avons mis «l'humain au cœur» de notre programme et souhaitons que notre collectivité soit un acteur public important de solidarité, notamment dans la fourniture de services de priorité, la prise en compte du niveau de revenus dans les divers tarifs communaux, la mise à disposition de logements d'urgence, mais aussi dans le service d'aides facultatives – mais précieuses – aux personnes dans la précarité.

■ Rappelez-nous quel est le rôle d'un CCAS ? Comment il fonctionne, qui sont les élu.e.s avec lesquelles vous travaillez et qui œuvrent avec vous à la réussite de ses missions ?

Le CCAS est un établissement public administratif présidé de plein droit par le Maire. Il est géré par un Conseil d'Administration constitué, d'élu.e.s désigné.e.s par le Conseil Municipal et de personnes œuvrant dans le secteur de l'Action Sociale, désignées par le Maire. Le CCAS «anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune», dans le cadre des grandes orientations définies par la Commission «Social, Solidarité et Services à la Personne», composée de 12 élu.e.s, dont 3 conseillères municipales déléguées qui œuvrent particulièrement à mes côtés, Marie Héraud, Bernadette Vieuille et Aline Granet. Dans le cadre de ses missions obligatoires, le CCAS participe à la constitution des dossiers d'aide sociale légale et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes, et il établit une analyse annuelle des besoins sociaux de l'ensemble de la population, et notamment des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficultés.

■ Quelles sont les actions et projets en direction des personnes les plus fragiles que vous souhaitez maintenir, développer ou mettre en place ?

Nous portons une attention toute particulière à :

- l'aide à l'attribution de logements sociaux pour les Ruellois.es

- la distribution de colis alimentaires d'urgence aux personnes en difficultés financières, ou sans ressources sur accord de l'assistante sociale.

- l'attribution d'abonnements à des titres de transport collectif : «AGE D'OR STGA», réservés aux personnes âgées de 65 ans minimum et non imposables, et «Solidarité transport STGA», réservés aux demandeurs d'emploi, aux personnes bénéficiaires du RSA, à temps partiel, en formation professionnelle ou aux personnes handicapées.

- au service de Minibus : en faveur des personnes retraitées sans condition de ressources.

Je souhaiterais développer :

- Le Service «Aide coiffeur» : Dans le but de venir en aide aux personnes en difficultés financières et de les aider dans leur réinsertion sociale, le CCAS a souhaité mettre en place un service de coiffure (3 fois/an) en proposant des tarifs dits «sociaux» ; l'accord de l'assistante sociale est obligatoire.

- Les Séjours «Vacances enfants» : Comme chaque année, de nombreux enfants ne partent pas en vacances faute de moyens financiers. Le CCAS a donc voulu favoriser l'accès aux vacances pour tou.te.s en proposant plusieurs séjours : une colonie de Vacances à St-Lary du 1er au 16 août 2017 (16 jours), des séjours du lundi matin au vendredi soir au Plan d'eau de St-Yrieix (16) pour enfants de 7 à 15 ans : Cocktail sportif Voile et VTT : du 10 juillet au 18 août 2017 ; Tous en selle : du 10 juillet au 18 août 2017 ; Tous en piste : du 17 au 21 juillet 2017. Ces séjours permettent à ces enfants de découvrir des régions encore inconnues, de nouvelles activités, de tisser des liens entre eux, et ainsi sortir de leur quotidien.

- Les Séjours «Vacances Séniors» : Le projet «Vacances Séniors» a pour but d'apporter une réponse à la problématique de l'isolement et du maintien à domicile des personnes âgées. Nous voulons développer cette action pour aider nos seniors à entretenir des liens sociaux.

Ainsi nous vous proposons de vous évader à Vic sur Cère, du 16 au 30 Septembre 2017. Vous serez hébergés au «Family Hôtel», un endroit idéal pour partir à la découverte des trésors naturels et culturels de la Haute-Auvergne. Les conditions de participation à ce séjour : être âgé(es) de 65 ans minimum, retraité(es) ou sans activité professionnelle, résider sur la commune de Ruelle sur Touvre, être non imposable sur les revenus 2015, être autonome (GIR 5 et 6). Une réunion d'information sera mise en place afin de répondre aux questions. A la fin de cette réunion un bulletin d'inscription et une plaquette concernant le séjour seront distribués.

■ Un partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Isle d'Espagnac a été mis en place pour la distribution de colis alimentaires d'urgence, pour que la solidarité communale soit effective lors des coups durs de la vie : comment souhaitez-vous que cette aide évolue ? Où en est-on du projet d'épicerie sociale ?

La distribution de colis alimentaires d'urgence a débuté en Janvier 2016. Quatre élu.es réalisent la distribution aux personnes orientées par les assistantes sociales chaque vendredi après-midi, de 14 h à 15h30, sur le Site de la Porte. Nous prévoyons de mettre rapidement en place la distribution de produits d'hygiène et d'entretien. Nous nous réunissons chaque lundi pour faire le point sur notre organisation, les commandes, et l'offre que nous proposons. Quant à l'ouverture d'une épicerie sociale, ce dossier est toujours à l'étude. En effet, aujourd'hui, nous aidons les plus démunis.e.s sans participation financière : notre collectivité répond solidairement à un besoin urgent. Les citoyen.ne.s qui utilisent une épicerie sociale participent à hauteur de 10 % du tarif des produits proposés.

Nous associerons à cette réflexion globale notre antenne du Secours populaire, dont les locaux vont être transférés sur le site de la Porte, en face du local de distribution des colis d'urgence.

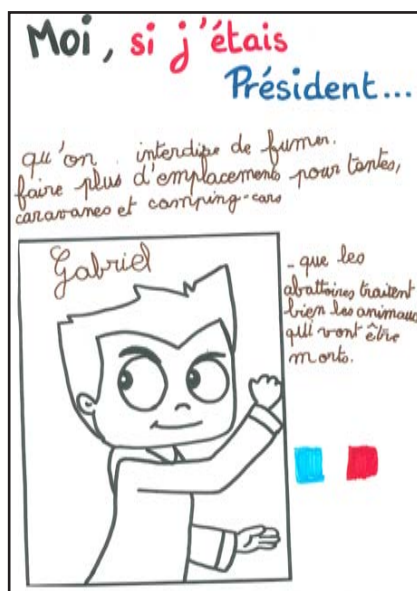
Les bouts de chou les mains dans la terre...



Les TAP, pour Temps d'Activités Périscolaires, sont réalisés à la demande de la mairie, par le SIVU Enfance Jeunesse. Les animateurs mobilisés pour ces moments d'activité différents de l'apprentissage scolaire, ont proposé cette année un projet « jardin » dans les écoles Maternelles. Lancé en avril, il se terminera avec l'arrivée des vacances. Objectif : faire découvrir aux enfants (moyenne et grande section) les semis et plantations. Les bouts de chou découvrent avec l'association des jardins d'Isis tout l'univers du jardin. Comment entretenir les plantations : ramer, tuteurer, désherber, butter et arroser... Comment repérer la croissance des plantes en lien avec ses besoins. Une fois les bottes rangées, les enfants participent à des activités complémentaires autour du jardin : dégustation des fruits et légumes plantés, réalisation de jeux ... De quoi éveiller nos jardiniers en herbe à la nature.

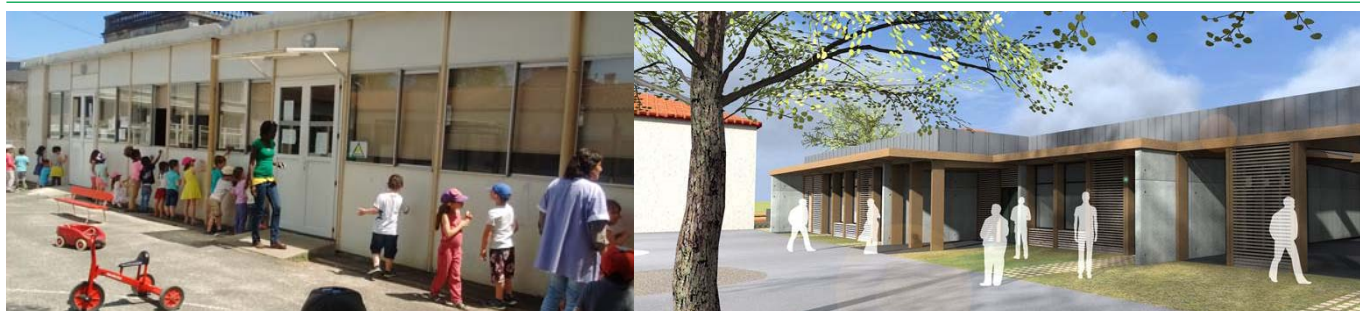
Conseil Municipal des Enfants

Les jeunes élu.e.s du CME ont réfléchi à ce que serait leur programme à l'occasion d'une interview de la Charente libre sur les élections Présidentielles. Ci-après quelques-unes de leurs idées...



Infos municipales - Travaux

Bon nombre de travaux prévus de plus ou moins longue date vont enfin être réalisés cette année



Copyright - Atelier Neyrat Michel

Maternelle Centre

Lancé l'été dernier, le projet de réhabilitation de la garderie et de la cantine de la maternelle centre se concrétise avec un démarrage des travaux cet été pour une livraison espérée début 2018. Dès 2018, les enfants pourront prendre leur repas sur place sans avoir à se déplacer à l'école Doisneau. Ils disposeront aussi d'une garderie adaptée qui viendra remplacer le local actuel particulièrement vétuste. Les enfants ont ainsi dit récemment au revoir au vieux préfabriqué qui leur servait de garderie en dessinant à la craie moult cœurs, soleils et arc-en-ciel sur les murs décrépis qui seront bientôt démontés. Le coût global de l'opération menée avec le cabinet d'architecte Atelier Neyrat Michel s'élève à 566 800 €.

Vestiaires du club canoë kayak

Le club de canoë est en progression permanente au niveau des actions proposées et du nombre de licenciés. Or, les conditions d'accueil ne sont pas satisfaisantes : les vestiaires ne sont pas adaptés et les normes d'accessibilité ne sont pas respectées. Aussi la mairie a-t-elle décidé d'entreprendre un programme de rénovation des vestiaires. Il s'agit de les restructurer ainsi que les douches du club en les rendant notamment accessibles aux personnes à mobilité réduite. La mise aux normes passe aussi par le respect des normes en matière de sécurité incendie. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de juin. Sur ce projet, les services techniques de la commune ont pris en charge le raccordement au réseau d'assainissement collectif nécessitant l'installation d'un poste de relevage. Le montant global des travaux s'élève à 85 266 €.

Eclairage du stade de Vaugeline

Afin de répondre aux normes imposées par la fédération française de football pour pouvoir organiser des matchs en nocturne, la mairie engage des travaux de mise en conformité de l'éclairage du stade de Vaugeline. 40 000 € y sont consacrés cette année.

Mairie

Quelques prétendant.e.s au mariage ont fait part au Maire de leur réticence à se marier dans une salle aussi vieillotte que celle de la mairie de Ruelle. Leurs conclusions esthétiques (partagées par les élu.e.s) ont rejoint les conclusions du Service départemental d'incendie et de secours en matière de normes de sécurité... Un diagnostic a donc été effectué et ce dossier vieux de quelques années est

aujourd'hui sur le devant de la scène puisque les travaux devraient être lancés à l'automne. La salle des mariages jouxtant celle du Conseil, les travaux seront naturellement étendus à cette dernière. La mairie en profite pour effectuer également des travaux de rénovation énergétique dans une logique à la fois environnementale et de réduction des consommations d'énergie. Les travaux sont estimés à 192 800 € au total.

Programme de rénovation des bâtiments

La Mairie lance un marché de travaux dans le cadre de son programme de rénovation des bâtiments communaux. Il s'agit de remplacer les huisseries et stores fatigués par du neuf destiné à réduire la facture énergétique et assurer un confort maximal aux utilisateurs. Les écoles primaires Jean Moulin et Robert Doisneau, l'école maternelle du centre, la médiathèque et les vestiaires du stade Vaugeline sont concernés avec des travaux prévus cet été. 59 000 € sont investis dans ces chantiers par la mairie.

RD57

Le projet de réfection et d'aménagement de la route du Gond-Pontouvre sur le secteur entre la pharmacie et l'entrée de Villement est aujourd'hui dans les tuyaux. Un avant-projet innovant, mêlant voie ouverte aux cyclistes et aux véhicules, vient d'être présenté par le bureau d'étude retenu conjointement par la Mairie et le Département. Ce type de chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) encouragée par les services du Département sera la première réalisée en Charente. La réalisation effective des travaux ne dépend plus aujourd'hui que du planning des services de l'assainissement du Grand Angoulême qui doivent procéder à des passages caméra dans les réseaux afin de déterminer s'il faut ou non prévoir des travaux. La mairie espère pouvoir déclencher les travaux à l'automne. Le montant global du chantier est estimé à 359 000 €.

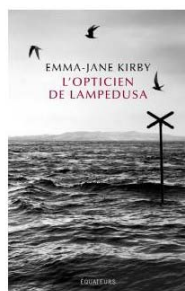
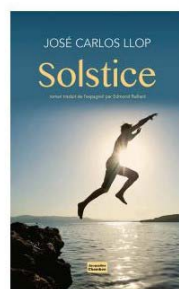
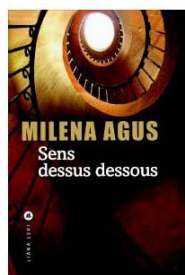
Site de la porte

Chacun a pu découvrir les derniers aménagements réalisés sur le site de la Porte (city parc, jeux, plantations, skate parc...). La deuxième tranche de travaux va prochainement débiter, avec l'aménagement de l'entrée du site et la création de places de stationnement supplémentaires, la construction de sanitaires publics adaptés aux personnes à mobilité réduite, l'aménagement d'une aire de camping-car et de cheminements piéton, la réalisation d'une aire de pique-nique et de terrains de pétanque.

Infos municipales - Culture

Prix des lecteurs avec le festival Littératures européennes de Cognac

Chaque année, le Prix des lecteurs est un événement attendu. C'est une belle occasion d'échanger et de découvrir des auteurs européens. Pour l'édition 2017, **les îles de la Méditerranée** sont à l'honneur. De Majorque dans les Baléares à l'Île de Kalamaki au large du Péloponnèse, de la capitale sarde à Palerme en Sicile, de Lampedusa à terzola dans l'Adriatique, quatre romans et deux récits nous font voyager dans les langues, les imaginaires et les enjeux contemporains des îles méditerranéennes.



«Partir en livre»

Le vendredi 28 juillet à 19h, au site de la Porte

Troisième édition de cette grande fête nationale du livre pour la jeunesse. Des centaines d'animations sont proposées à travers toute la France entre le 19 et le 30 juillet 2017 (retrouvez-les sur le site Partir en livre). A Ruelle, une grande soirée festive est programmée **le vendredi 28 juillet à 19h, au site de la Porte**.

En première partie, **les enfants de l'animation de quartier s'affronteront lors d'une battle d'histoires**. Des personnages, une intrigue... A votre avis quel livre est le meilleur ? Plusieurs rounds pour défendre son histoire et remporter au final le vote du public. On compte sur vous pour les encourager !

En deuxième partie, on fait péter les basses !! **The New Kids**, groupe de rock pour enfants, seront là pour faire danser le site de la Porte. Un repas partagé est ensuite proposé à ceux qui le souhaitent.

Une belle soirée d'été en perspective, au rythme des histoires et du rock'n roll !!

La littérature jeunesse, c'est une fête !



A Ruelle, le succès est au rendez-vous: l'année dernière pas moins de 35 personnes ont participé à ce prix. Une vraie dynamique littéraire !

Un vote a lieu en octobre. Les résultats sont ensuite centralisés et dévoilés lors du festival Littératures européennes (du 16 au 19 novembre 2017).

Si vous souhaitez participer, rien de plus simple. Il suffit de vous inscrire auprès de l'équipe de la médiathèque. Des réunions sont régulièrement proposées pour échanger autour de ces lectures.

Prochaine réunion : samedi 17 juin à 10h à la médiathèque.

Infos associatives - Sports

Tennis-Club

Du 17/06 au 02/07, le **Tennis Club de Ruelle** organise son tournoi open 2017, en simples (dames, messieurs), doubles (dames, messieurs et mixte, selon inscription), finale des tableaux NC, 4^e et 3^e série, consolantes.

En semaine les matches auront lieu à partir de 18h sur toutes surfaces.

Les inscriptions se font de préférence en ligne par "mon espace tennis" mais aussi auprès de Frédéric PENICHON, également juge-arbitre, par courriel (frederic.penichon@laposte.net) ou au 06.30.06.42.15

Nous vous accueillerons avec grand plaisir.



Canoë-Kayak

Le **Club Canoë-Kayak de Ruelle-sur-Touvre** a de nouveau organisé une compétition départementale sur la Touvre, le dernier weekend de Mars 2017.

80 participants ont eu le plaisir de naviguer en bateaux de descente, pour un parcours chronométré et ensoleillé.

Le club a reçu plusieurs félicitations pour son accueil, son organisation et la forte participation des membres très soudés, d'où une motivation supplémentaire pour l'organisation de compétitions futures.

Nous rappelons que le club, situé dans le quartier des Seguins, au bord de la Touvre, continue ses activités :

Activité annuelle : pour pagayeurs de tout âge, hommes, femmes, adolescents et les plus jeunes à partir de 8 ans :

- Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 - Ecole de pagaie
- Jeudi soir à partir de 19 h 00 - Entraînement adultes
- Samedi de 14 h 00 à 16 h 00 - pour les initiés

Un enseignement, du matériel et une équipe sont à disposition.



Activité estivale : pour touristes désireux de découvrir les plaisirs d'une randonnée libre sur la Touvre, rivière pleine de charme.

Reprise au 1er juillet et pour 2 mois (juillet et août).

Pour tout renseignement, contacter le club : 06 13 74 80 93 ;
Club canoë@ruelle.com ; www.canoë-ruelle.com

Expression des groupes minoritaires

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste "L'Avenir avec Vous" conduite par Annie Marc, *Conseillère Municipale, Conseillère Communautaire.*

Lors du Conseil Municipal du 13 mars dernier, notre groupe s'est abstenu pour le vote du budget. Les programmes pluri-annuels d'investissement votés en 2015 et 2016 portant sur l'aménagement de la voirie et des espaces publics du quartier de Villement, sur la sécurisation des entrées de ville ont été largement rognés, voire abandonnés au profit du développement et de la concentration des équipements sur un seul espace, à savoir celui du site de la Porte.

En effet, malgré les études réalisées pour les espaces publics du quartier de Villement, la volonté initialement affichée de faire participer la population à la définition des axes de ce projet (par le biais notamment du conseil citoyen) le programme pluri-annuel a été abandonné. Parmi les motifs figurent, entre autres, le départ du technicien chargé de ce dossier et son absence de remplacement sur quelques mois. Comment peut-on imputer les retards ou l'abandon de ce projet à un agent communal, alors même que le dossier n'a pas progressé sur les deux dernières semaines ? Nous déplorons donc l'abandon de ce projet dans la mesure où il nous paraît prioritaire d'améliorer le cadre de vie des habitants de ce quartier ainsi que ses liaisons avec le reste de la Ville. Il en est de même du report (est-ce également le signe d'un prochain abandon ?) du projet d'aménagement et de sécurisation de nos entrées d'agglomération (RD 57 route de Champniers et RD 23 à Fourville) sur lesquelles la circulation reste encore dangereuse et dont la vitesse doit pouvoir être diminuée, tout en améliorant le volet paysager et le marquage urbain de ces entrées de ville.

Enfin, nous regrettons également de ne pas avoir une vue d'ensemble sur les projets structurants pour la Ville. Tel est le cas lorsque nous sommes amenés, en conseil municipal, à nous prononcer pour autoriser le Maire à déposer des demandes de subvention pour des projets dont nous n'avons pas d'approche globale. Un exemple : la demande de subvention pour les travaux de la route de Gond-Pontouvre (avec le volet des liaisons douces) ne portait que sur une portion de voie, sans avoir connaissance du sens de ce projet au regard des autres liaisons douces de l'agglomération, de la voirie et des espaces publics de Villement,...

Vous avez des questions, des suggestions, des remarques - **Contactez nous** : groupe.anniemarc@yahoo.fr

Infos associatives - Culture et Loisirs

A.R.A. (Association Riffauds Animations)

Comme chaque année, l'ARA a fait son vide grenier le dimanche 9 avril soit 2 semaines en avance par rapport aux autres années en raison de Pâques et du premier tour des élections présidentielles, sous un beau soleil et ciel bleu.

Ce vide grenier s'est tenu sur le terrain de jeux des Riffauds, une partie de la route des Riffauds et une partie du chemin de Touvre : il y avait moins d'exposants que les autres années en raison de la concurrence aux alentours ; cependant ce vide grenier s'est passé dans une bonne ambiance, les exposants étaient ravis de ce manque de concurrence entre eux. Les visiteurs ont été un peu moins nombreux aussi mais en raison de la forte chaleur de l'après midi ils ont beaucoup consommé.

Petit rappel : notre repas "Cagouillade" aura lieu le dimanche 2 juillet sur l'aire de jeux des Riffauds.



Université Populaire

Quelques nouveautés ont été mises en place avec succès durant cette saison : découverte du patrimoine ruellois, art floral et connaissance des vins. Ces activités reprendront dès la rentrée de septembre.

Pour les enfants, l'atelier anglais ludique continue et proposera 2 groupes d'âge (entre 6 et 12 ans) ; un atelier arts plastiques débutera à la rentrée, encadré par Catherine Simoni, animatrice de l'atelier aquarelle adultes.

Un cycle de 7 conférences est programmé pour 2017-2018 ; la première, « Mixité Homme-Femme, parité ou complémentarité ? Une question de civilisation », se tiendra le 11 octobre à 20h30. Ces conférences sont ouvertes à tou.te.s et gratuites.

Toutes les autres activités se poursuivent et seront présentées aux Portes ouvertes du samedi 17 septembre, des travaux des ateliers seront exposés ; animateurs et responsables de l'association répondront aux questions des personnes intéressées. Inscriptions à partir du 4 septembre selon calendrier.

Renseignements : UP Ruelle, place du Champ de Mars, 16600 RUEILLE, 05 45 65 59 59 - Site : www.up-ruelle.org

G2A

Samedi 17 et dimanche 18 juin 2017 : Championnats d'Athlétisme de la Nouvelle-Aquitaine

Cet événement regroupera les meilleurs athlètes régionaux venus chercher leur qualification pour les championnats de France. Au total ils seront plus de 600 sur ces deux journées où toutes les épreuves de l'athlétisme seront représentées.

Plus d'informations : <http://g2a.athle.com/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=36205>

Samedi 8 et Dimanche 9 Juillet 2017 : Pointes d'or Colette Besson : Finale Nationale Minimes

Ce rendez-vous, organisé cette année par le G2A, est le championnat de France annuel de la catégorie Minimes (jeunes nés entre 2002 et 2003). Plus de 700 jeunes seront présents, l'élite de leur catégorie, et parmi eux, les futurs internationaux de l'équipe de France.

Plus d'information : <http://g2a.athle.com/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=36206>

Autres organisations : Samedi 25 Juin Triathlon École d'Athlé et Poussin à Ruelle

Les plus jeunes catégories de l'athlétisme (École d'athlétisme et poussin, jeunes athlètes charentais nés entre 2006 à 2009) viendront se tester sur 3 épreuves d'athlétisme au cours de cette journée.

Comité des Jumelages

Rudnice (République tchèque)

Comme tous les deux ans, un groupe de Charentais partira de Ruelle sur Touvre pour se rendre à Roudnice nad Labem (République Tchèque) dans le cadre des échanges proposés par le comité des jumelages de notre ville.

Ce voyage (en autocar) aura lieu du 14 au 22 août prochain, hébergement en famille. Découvertes de Prague, du patrimoine et de la culture tchèque seront comme toujours au programme.

Quelques places sont encore disponibles. Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à Anne-Marie Mandon (0545657026 ou 0682695534).

Albaida (Espagne)

Nos amis Espagnols d'Albaida sont venus en petit comité (15 personnes) du 13 au 17 Avril 2017. A leur demande, nous ne leur avons préparé qu'une seule visite (Musée des Arts du Cognac) le vendredi après midi. Le reste du séjour s'est passé en famille.

Une petite délégation, sera peut être présente au Marché de Nuit de Ruelle du 17 Juin. Le comité de Jumelage d'Albaida est en pleine restructuration, suite au remplacement de son équipe dirigeante.

Nous avons évoqué l'avenir du Jumelage et les différentes solutions potentiellement envisageables. Cet avenir passe, entre autres, par un rajeunissement des effectifs.

Toutes les personnes intéressées par ce jumelage peuvent se faire connaître auprès de : Didier au 06 86 08 62 12 ; didier.redon@neuf.fr

Agenda de février à mi-juin 2017



Juin 2017

- Du 3 au 11 juin, hall de la Mairie, **exposition du concours de peinture de l'Université Populaire.**
- Du 6 au 30 juin, médiathèque La Médiaporte, **Exposition «L'Instant présent»** par l'association l'Enfant Soleil. Tél. 05 45 65 34 89.
- Du 9 au 11 juin, stade de Vaugeline, **«Tournoi des As»**, organisé par l'association Olympique Football club de Ruelle. Tél. 06 03 75 27 42.
- Du 10 au 12 juin, **«Frairie»**. Tél. 05 45 65 89 37.
Dimanche 11 juin, le matin, stade Léo Lagrange, «Marché traditionnel» (marché déplacé en raison de la tenue de la fête foraine).
Lundi 12 juin, 23h, square Montalembert, «Feu d'artifice».
- Du 13 au 29 juin, hall de la Mairie, **Exposition des travaux** réalisés par les enfants de garderie de l'école Doisneau.
- Vendredi 16 juin, La Combe aux Loups, **«Concours nocturne»** organisé par l'association Pétanque Ruelloise. Tél. 06 72 10 37 51.
- Samedi 17 juin, quartier de l'Eglise, à partir de 18h30, **«Marché de nuit/Fête de la musique»**. Tél. 05 45 65 89 37.
- Du samedi 17 juin au dimanche 2 juillet, site de la Porte, **«Tournoi Open»**, organisé par l'association Tennis Club de Ruelle. Tél. 05 45 65 74 36.
- Vendredi 23 juin, école maternelle Centre, **«Fête de l'école»**.
- Samedi 24 juin, esplanade Chantefleurs, à partir de 19h, **«Feu de Saint Jean»**, organisé par le Comité de quartier de Villement. Tél. 06 88 07 42 20.
- Samedi 24 juin, square Pierron, 10h / 12h, **«Permanence des élu.e.s quartier des Seguins»**.
- Dimanche 25 juin, de 15h à 17h, **«Visite Couleur Pays»**, avec Via Patrimoine, tarifs 5€/3,50€, rendez-vous Portail d'honneur DCNS. Tél. 05 45 68 45 16.
- Du 26 au 30 juin, salon du Centre Culturel, **«Paroles de résistances citoyennes»**. co-organisé par le Réseau Citoyen Résistant et la Mairie de Ruelle.
- Mercredi 28 juin, théâtre Jean Ferrat, à 18h, **«Fête des enfants»**, organisée par l'Université Populaire. Tél. 05 45 65 59 59.
- Mercredi 28 juin, stade de Puyguillen, **«Compétition jeunes»**, organisée par G2A. Tél. 05 45 38 76 06.

Juillet 2017

- Samedi 1er juillet, école Jean Moulin, **«Kermesse de fin d'année»**, organisée par l'APE Ecoles de Villement.
- Du samedi 1er juillet au dimanche 2 juillet, stade de Puyguillen, **«Championnat ligue»**, organisé par l'association Les Archers de la Touvre. Tél. 06 14 62 67 24.
- Dimanche 2 juillet, sur l'aire de jeux des Riffauds, à partir de 11h30, **«Repas à thème»**, organisé par l'Association Riffauds Animations. Tél. 06 84 21 20 51.
- Du 3 juillet au 20 juillet, hall de la mairie, **«exposition des Unes»** du magazine Sortir.
- Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août, stade de Puyguillen, **«Animations auprès des jeunes»**, organisées par le SIVU Enfance-Jeunesse. Tél. 05 45 38 61 81.
- Mardi 11 juillet, à la médiathèque La Médiaporte, à 14h30, **«Tournois et ateliers créatifs»** en collaboration avec le SIVU Enfance-Jeunesse. Tél. 05 45 65 34 89.
- Samedi 22 juillet, à la Combe aux Loups, à partir de 9h, **«Grand prix de la Ville de Ruelle sur Touvre»**, challenge Marc Bessout, organisé par la Pétanque Ruelloise. Tél. 06 72 10 37 51.

- Vendredi 28 juillet, aire de loisirs du site de La Porte, à partir de 19h, dans le cadre du festival **«Partir en Livres»**, battle d'histoires, concert The New Kids, repas partagé, organisés par la médiathèque La Médiaporte. Tél. 05 45 65 34 89.
- Dimanche 30 juillet, aux Riffauds, **«Vide grenier»**, organisé par le Comité de quartier des Riffauds. Tél. 06 62 79 65 61.

Août 2017

- Du 2 août au 30 août, hall de la Mairie, **«exposition Rétrospective de la saison culturelle et sportive»**.
- Samedi 18 août, Espace associatif Jacques Prévert, 10h / 12h, **«Permanence des élu.e.s quartier des Riffauds»**.

Septembre 2017

- Vendredi 1er septembre, monument aux Morts - square de la Mairie, à 17h, **«Commémoration de la Libération de Ruelle»**.
- Vendredi 1er septembre, square de la Mairie, à 17h45, **«Fête populaire»**. Animations, rallye citoyen, jeux de bois. Repas partagé et bal musette animé par Michel BEAULIEU. Tél. 05 45 65 25 88.
- Du 5 septembre au 28 septembre, hall de la Mairie, **«Exposition du Club photo de Ruelle sur Touvre»**.
- Samedi 9 septembre, Mairie de Ruelle sur Touvre, 10h / 12h, **«Permanence des élu.e.s quartier Centre»**.
- Dimanche 10 septembre, à Villement, **«Déball'Tout»**, organisé par le Comité de quartier de Villement. Tél. 06 88 07 42 20.
- Jeudi 14 septembre, 20h, **«Projection-débat La mort est dans le pré»**, avec l'association «Phyto-Victimes». Entrée libre.
- Samedi 23 septembre, Théâtre Jean Ferrat, à 20h30, lancement de la saison culturelle, **«Chorale Vocal'ypso»**. Tél. 05 45 65 25 88.
- Samedi 30 septembre, Cité de Villement, 10h / 12h, **«Permanence des élu.e.s quartier de Villement»**.

Octobre 2017

- Dimanche 1er octobre, au théâtre Jean Ferrat, à 15h, **«Au fil du conte»**. Tél. 05 45 65 34 89.
- Du 3 octobre au 19 octobre, hall de la Mairie, **«exposition Rétrospective course 5 et 10 kms de G2A»**.
- Samedi 7 octobre, dans la Ville, **«Course 5 et 10 km»**, organisée par G2A. Tél. 05 45 38 76 06.
- Dimanche 8 octobre, Théâtre Jean Ferrat, à 17h, **«Concert de Philippe BIANCONI»** dans le cadre du festival Piano en Valois.
- Vendredi 20 octobre, à la médiathèque Médiaporte, à partir de 18h, **«Nocturne à la médiathèque»**. Tél. 05 45 65 34 89.
- Samedi 21 octobre, Cité de Puyguillen, 10h / 12h, **«Permanence des élu.e.s quartier de Puyguillen»**.
- Mardi 24 octobre, à la médiathèque Médiaporte, à 14h30, **«Culture games»** (tournoi Mario Kart et battle dessins). Tél. 05 45 65 34 89.
- Mercredi 25 octobre, à la médiathèque, à 14h, **«Atelier de sensibilisation de la musique à l'image»** par la compagnie Artefa. Inscription obligatoire. Tél. 05 45 65 34 89.
- Vendredi 27 octobre, Théâtre Jean Ferrat, à 20h30, **«Chaplin ?... ciné concert»**, par la compagnie Artefa. Tél. 05 45 65 25 88.